|  |  |
| --- | --- |
| Date | Le 23 septembre 2020 |
| Mandant(e) | Conseil d’administration spécial du 23 septembre 2020 |
| Nom du mandat | **MCAS20200923-10** Révision des processus opérationnels |
| Mandataire(s) | Clément Laporte, directeur exécutif |
| Mandat **MCAS20200923-10** | Contexte | La capacité d’une fondation à soutenir financièrement sa cause dépend de son habileté à recueillir et générer des fonds et à les faire fructifier ainsi que de sa frugalité quant à ses dépenses de fonctionnement. Ce triangle d’éléments requiert pour chacun de ses sommets des habiletés ou compétences différenciées. La pertinence de réfléchir aux défis particuliers associés à ces trois fonctions est évidente.Ici, nous nous intéresserons aux coûts de nos programmes et de nos processus opérationnels et administratifs. L’idée est de réduire ce que cela nous coûte dans des secteurs où nous avons le plus de contrôle.Ces coûts comprennent ce qu’on doit engager pour appliquer les programmes de la fondation. Il s’agit principalement du salaire de notre coordonnateur, des frais de représentation (kilométrage, repas, hébergement, transport) du coordonnateur et des membres du CA qui s’impliquent dans la remise des prix et bourses et des dépenses engendrées par les comités du CA dont les rencontres du CA et du conseil exécutif (transport, repas, etc). Certains coûts fixes sont aussi dans la mire (loyer, assurance, communication, etc.). D’autres coûts découlent des ententes contractuelles pour notre directeur exécutif, notre comptable et la gestion de nos actifs. Finalement s’ajoutent des coûts non comptabilisés comme le temps consacré au bénévolat pour soutenir ces programmes. Cette dernière composante devrait être mieux suivie, comptabilisée et diffusée dans notre rapport annuel. |
| Nature du mandat | Faire une analyse des coûts et identifier les endroits où des économies peuvent être faites. Cette analyse sera utilisée pour calculer notre performance opérationnelle. |
| Suivi et pilotage | Conseil exécutif. Conseil d’administration. |
| Résultats attendus | Réduction des coûts d’opération et frais administratif. |
| Échéancier | Exercice budgétaire 2021. |
| Émis : 2020-09-23Révisé au CE : 2020-10-06 |